



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question au Gouvernement n° 4624

Texte de la question

CHÔMAGE DES JEUNES

M. le président. La parole est à M. Paul Salen, pour le groupe Les Républicains.

M. Paul Salen. Ma question, à laquelle j'associe mon ami Dino Cinieri, s'adresse au Premier ministre. Le 26 janvier 2012, François Hollande, alors candidat à la présidence de la République, avait affirmé, lors de son fameux discours du Bourget, que la jeunesse serait la priorité de son quinquennat, lui promettant beaucoup, voire trop, de merveilles.

Cinq ans plus tard, bien que François Hollande ait été élu Président de la République, les jeunes attendent toujours que ses promesses se réalisent. Ils vont même moins bien qu'en 2012, malgré les milliers d'euros dépensés pour toute une série de dispositifs aux résultats insuffisants.

Votre majorité a préféré amadouer la jeunesse à coups de prime d'activité et d'aide à la recherche du premier emploi, au lieu de réformer en profondeur le marché du travail. Votre majorité a anéanti l'apprentissage, dont le niveau est aujourd'hui moins élevé qu'en 2012, les patrons étant devenus frileux en matière d'embauche en raison des multiples changements de la législation fiscale.

Votre majorité, malgré les contrats aidés qui ont concerné 300 000 jeunes, n'a pas réussi à faire en sorte que l'ensemble des jeunes suivent une formation certifiante leur permettant de s'insérer dans le monde du travail plus facilement. Moins d'un jeune sur deux y a eu accès. Votre majorité, en plafonnant les stages à 15 % de l'effectif des entreprises, a accentué les difficultés des jeunes ayant besoin d'un stage pour valider leur cursus.

Le résultat de tous vos efforts, de toutes ces promesses, c'est un taux de chômage des jeunes qui n'a pas baissé depuis 2012 et a même légèrement augmenté, puisqu'il atteint 24,2 % – près d'un jeune sur quatre est au chômage.

Monsieur le Premier ministre, reconnaissez-vous que la politique de ce quinquennat, censée être en faveur de la jeunesse, n'est vraiment pas une réussite ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Mme Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Monsieur le député, permettez-moi tout d'abord de réagir à certaines choses que vous trouvez totalement accessoires concernant le pouvoir d'achat des jeunes. La question de la précarité des jeunes se pose. Nous avons ciblé nos dispositifs en direction des jeunes les plus précaires : non seulement nous en sommes fiers,

mais nous l'assumons !

La prime d'activité n'est absolument pas accessoire et 500 000 jeunes ont pu en bénéficier ! Les jeunes apprentis peuvent aujourd'hui intégrer ces périodes d'apprentissage dans le calcul de leurs droits à la retraite. Nous avons aussi augmenté les bourses, et cela aussi permet de lutter contre la précarité des jeunes. Voilà ce que nous avons fait !

Puis, monsieur le député, vous n'avez pas cité la garantie jeunes, mais permettez-moi de vous dire qu'elle bénéficie concrètement à près de 1 700 jeunes dans votre département. Ce dispositif d'accompagnement intensif a des résultats ! Première, erreur, premier mensonge ! (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Permettez-moi d'y revenir ! Même répété mille fois, un mensonge ne devient pas une vérité : désolée d'avoir à le dire ici ! (*Mêmes mouvements.*)

M. Laurent Furst. Le respect, ça existe !

Mme Myriam El Khomri, ministre. Le nombre de jeunes inscrits en catégorie A à Pôle Emploi a diminué de 25 000 par rapport à mai 2012. Le chômage des jeunes sur l'année 2016 a diminué de 8,8 % : voilà la réalité ! Nous avons intensifié la formation des jeunes. Le plan « 500 000 formations », lequel associe d'ailleurs les régions ayant souhaité nous suivre, bénéficie ainsi à près de 30 % des jeunes.

Faut-il continuer ? Bien évidemment ! Le président Hollande s'était engagé à 150 000 jeunes en emploi d'avenir : nous avons doublé cet effort ! Près de 300 000 jeunes en ont bénéficié. Près de 27 000 personnes ont obtenu de contrats aidés dans votre département, monsieur le député. Voilà quelle est la réalité, et il nous faut continuer ! L'aide au financement du permis de conduire à travers le compte personnel d'activité permettra également d'améliorer l'insertion des jeunes. Tous les jours, jusqu'à la fin du quinquennat, nous nous battons pour les jeunes ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4624

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 février 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [2 février 2017](#)